

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 5 janvier 1988

LETTRE DU 5 JANVIER 1988

Chères Collègues et chers Collègues,

Voici que l'an nouveau nous est arrivé tout doucement. Je formule des vœux pour qu'il vous apporte la sérénité, cet élément que l'expérience de la vie nous amène tout particulièrement.

L'APRUM a appris avec peine le décès, survenu le 9 décembre dernier, du Dr Jean-Maurice Blais qui a fait une carrière remarquable au Département d'anatomie de la Faculté de médecine. J'ai transmis à la famille les condoléances de l'APRUM.

La réception du temps des fêtes s'est avérée un succès : plus de trente personnes se sont retrouvées avec plaisir autour d'un bon buffet. Il est dommage que les délais postaux n'aient pas permis à quelques membres d'être avisés suffisamment tôt.

Étant donné l'intérêt évident manifesté par un grand nombre de personnes pour les causeries-APRUM, il a été convenu de ce qui suit:

M. ROGER COMTOIS présentera une causerie intitulée « **TESTAMENTS ET LIBÉRALITÉS** »

le jeudi 28 janvier à 16 heures

en la salle I-207-213

Faculté de médecine dentaire

Pavillon principal.

Tout membre peut se faire accompagner.

La compétence du notaire et l'expérience du professeur font de M. Comtois un conférencier de tout premier ordre : venez le constater par vous-même.

Vous avez reçu tout dernièrement en envoi de l'Université comprenant :

- le rapport annuel, au 31 décembre 1986, du Régime de rentes de l'Université de Montréal;
- le règlement du Régime mis à jour (juin 1987);
- une lettre (datée du 2 novembre 1987 !) de M. Jacques Lucier Président du Comité de retraite.

Eh bien oui ! les membres retraités ont été momentanément oubliés? jusqu'à ce que l'APRUM intervienne. Des dispositions fermes sont prises, me dit-on, pour qu'un tel oubli ne se répète pas.

Les déjeuners du 3^e jeudi du mois reprendront sous peu. Au restaurant LA LUCARNE, 1030 rue Laurier ouest de 12h à 14h. je vous rappelle les dates à retenir:

21 janvier (et non le 15 tel qu'annoncé antérieurement)

18 février

21 avril

17 mars

19 mai

Je vous prie d'accepter, chère Collègue, cher Collègue, mes salutations les plus cordiales.

Jacques St-Pierre

Président

JSP/fsp